

Six prétendants et un fauteuil

Une liste définitive de six candidats est retenue en perspective de l'élection du bâtonnier de l'Ordre National des Avocats (ONA) pour l'année 2005, fixée au jeudi 30 juin. 243 inscrits forment le corps électoral. La campagne bat son plein depuis plusieurs jours et les différents candidats multiplient les invitations et autres causeries sur la profession pour séduire les électeurs. Par ailleurs, certains signaux encourageants laissent supposer que le scrutin du 30 juin 2005 pourrait être plus transparent que le vote de juin et juillet 2002.

Pour la formation du bureau du conseil de l'ordre, composé de 13 membres, les candidats sont au nombre de 40. La constitution de la liste dans sa forme définitive intervient après le "jet de l'éponge" de la part de quelques candidats qui avaient affiché des ambitions initiales et qui ont finalement renoncé pour diverses raisons. Les avocats qui vont solliciter le suffrage de leurs collègues le jeudi 30 juin prochain sont maîtres Ahmed Ould Youssouf Ould Cheikh Sidya, Mohamed Lemine Ould Nana, Ahmed Salem Ould Bouhbeiny, Maouloud Vall Ould Hady et Mohamed Vall Ould Gaouth. La candidature de maître Jemila Mint Ichidou suscite un incontestable élan de sympathie de la part de certains de ses collègues.

Me Mint Ichidou, a vécu pendant de longues années en France et continue à exercer son office. Elle va devoir se lancer dans la bataille avec "le handicap" de n'avoir pas "suffisamment" fréquenté les prétoires pour vivre véritablement les conditions et les difficultés de la profession, estiment de nombreux observateurs.

Quant au candidat Ahmed Ould Youssouf Ould Cheikh Sidya, il bénéficie de solides appuis, notamment au sein du PRDS, chose qu'il reconnaît personnellement tout en précisant que ses partisans se recrutent au sein de toutes "les sensibilités" de la profession. Il bénéficie de fait du soutien du groupe de maître Sidi Mohamed Ould Maham, après le retrait de la candidature de ce dernier. En se référant à l'histoire récente du barreau et au feuillet pas encore clos de l'élection du bâtonnier de l'ordre des avocats en juin et juillet 2002, le fait d'être étiqueté "PRDS" peut présenter quelques "inconvenients" pour maître Cheikh Sidya, si la transparence du scrutin du 30 juin 2005 est garantie. Maître Ahmed Salem Ould Bouhbeiny inscrit, lui, sa candidature dans une perspective visant à redonner à la profession son unité perdue. Se déclarant éloigné de tous les mic-macs et autres petites combines politiciennes de juin et juillet 2005, il

affiche sa virginité et son indépendance par rapport à toutes les chapelles politiques, dans le but de pouvoir mieux les rassembler. Histoire de péaufiner un peu plus l'image de l'homme du compromis qu'il veut se donner, lui qui affirme être à l'origine de l'arrangement adopté par toutes les tendances au sujet des cotisations, celui de faire payer à tous une seule année.

Le candidat maître Mohamed Lemine Ould Nana, qui fut pratiquement le premier à révéler ses intentions affirme mener une campagne de proximité. Avec un programme très vaste, il a notamment l'intention d'engager le barreau dans une démarche visant à obtenir la réforme de la garde-à-vue et la loi organisant les rapports de l'avocat avec la cour criminelle en cas de désignation d'office. Reprochant à la quasi-totalité des candidats leur longue rupture avec les réalités de la profession, Ould Nana se proclame homme de terrain.

Eviter le remake de 2002

Le candidat Maouloud Vall Ould Hady bénéficie du soutien du groupe des indépendants, favorables à l'ancien bâtonnier, maître Mahfoudh Ould Bettah, un capital inestimable

Elections du Barreau

Six prétendants et un fauteuil

Suite de la Une

dans le milieu de la profession. Répondant à la question de savoir si Mohamed Vall Ould Hady est son candidat, l'ancien bâtonnier Mahfoudh Ould Bettah précise: "on n'est jamais le candidat d'une personne. Il serait tout à fait inconvenant de présenter mon confrère comme le candidat d'une personne. Il est candidat par lui-même, une décision personnelle. Mais le groupe auquel j'appartiens le soutient". Un propos qui a l'avantage de la clarté.

Le candidat Mohamed Vall Ould Gaouth nourrit également le secret espoir de créer la surprise le jour du scrutin. Il se proclame aussi homme de terrain et des réalités de la profession comme maître Mohamed Lemine Ould Nana.

Dans sa version 2005, l'élection du bâtonnier de l'Ordre des Avocats est voulue régulière et transparente. Un tel espoir est désormais nourri dans tous les camps et par toutes les tendances. Ainsi, pour maître Mohamed Lemine Ould Nana, "le PRDS n'est pas décidé à soutenir la candidature de maître Ahmed Ould Youssouf Ould Cheikh Sidya de la

même manière qu'il avait soutenu son candidat en 2002".

Maître Mahfoudh Ould Bettah perçoit également des signaux positifs

quant à la possible régularité du scrutin du 30 juin. Pour lui, "certains éléments semblent exprimer la mise en œuvre d'une volonté et d'un engagement pris au plus haut niveau quant à la transparence du vote du 30 juin 2005", dont "une possible présence d'observateurs de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Union Arabe des Avocats, qui auraient obtenu des visas d'entrée en Mauritanie", ajoute notre interlocuteur. Il estime que "l'espoir est permis de voir se réaliser une élection régulière dont les organes seront les organes de la profession dans son ensemble."



Me Mohamed
Lemine Ould Nana,
l'éternel candidat

AMADOU SECK